

Finances des organismes municipaux - Rapports financiers

Exercice financier 2002

Municipalités locales

Notes explicatives

- **Conformité aux lois municipales**

Une municipalité locale est un corps politique régi par des lois qui comportent plusieurs exigences quant à l'emploi des deniers. Un des objectifs importants du rapport financier des municipalités, présenté selon la forme prescrite par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, vise notamment à s'assurer de la conformité aux exigences et aux dispositions de la loi qui sont relatives à la fiscalité et aux finances municipales, tout en présentant fidèlement leur situation financière.

- **Comptabilité municipale**

À partir de l'exercice 2000, les municipalités du Québec utilisent des règles comptables révisées et une nouvelle présentation de l'information financière. Pour plus de détails, veuillez consulter le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*.

- **Municipalité absente**

Au moment de la préparation de «Finances des organismes municipaux - Rapports financiers - Exercice financier 2002» en février 2004, quatre municipalités n'avaient pas transmis, au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, leur rapport financier pour l'exercice 2002.

<u>Code</u>	<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>
18035	Sainte-Euphémie-sur-Riv-du-Sud	355
71100	Hudson	4 811
64015	Mascouche	29 871
50005	Sainte-Eulalie	968

Aucune substitution de données n'a été effectuée pour ces municipalités.

- **Source des données**

Les informations présentées ont été compilées à partir des données fournies par les municipalités locales dans leur formulaire du rapport financier 2002.

- **Population**

Les données de population présentées et utilisées pour les différents calculs per capita sont celles décrétées pour l'année 2002. (*Décret 1445-2001 du 5 décembre 2001*).

- **Villages nordiques**

Les données en provenance des villages nordiques ne sont pas incluses dans les différents fichiers et tableaux concernant les municipalités locales. Toutefois, les informations en provenance de ces municipalités ainsi que de l'Administration régionale Kativik sont traitées et présentées dans la partie 2.

- **Arrondissement des données**

Les nombres utilisés dans la confection des différents tableaux sont arrondis de sorte que le total des parties ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.